



# Horloger/ère

## DESCRIPTION

Une fois que toutes les pièces constitutives de la montre sont fabriquées et réunies, les **horlogers** assemblent les différents composants afin que la montre fonctionne correctement. Grâce à leurs compétences en micromécanique, ils fabriquent et entretiennent leurs outils et outillage.

Les horlogers exercent toutes les opérations d'assemblage, de posage d'aiguilles et de cadrans, d'emboîtement, de réglage et d'achevage de tous types de montres. Ils effectuent le contrôle final du mouvement et de l'habillage, du point de vue esthétique et fonctionnel, grâce aux outils et appareils de mesure adéquats.

Dans le cadre d'un service après-vente (SAV), ils analysent les dysfonctionnements, les pannes et les défauts esthétiques des montres. Ils effectuent les réparations nécessaires tant sur le mouvement que sur l'habillage et assurent ainsi le suivi du SAV. Ils effectuent également des opérations de contrôle et de test au sein des laboratoires horlogers.

Il existe **deux domaines spécifiques** à choix:

- **Rhabillage**: Les horlogers dans le domaine spécifique du rhabillage réparent des montres et/ou des pendules en fabriquant à l'unité les pièces considérées comme défectueuses, grâce à des compétences approfondies en micromécanique.
- **Méthodes industrielles**: Les horlogers dans le domaine spécifique des méthodes industrielles analysent les processus de production grâce à des outils statistiques et méthodologiques, et ce afin de proposer des solutions d'amélioration.

## FORMATION

4 ans en école à plein temps ou en apprentissage dual (école-entreprise)

## TITRE OBTENU

Horloger CFC / Horlogère CFC

## CONDITIONS D'ADMISSION

- scolarité obligatoire achevée avec succès
- concours d'entrée dans les entreprises et les écoles

## QUALITÉS REQUISES

- bonne acuité visuelle
- capacité de concentration
- esprit logique et méthodique
- esprit analytique et de synthèse
- habileté manuelle
- intérêt pour la micromécanique
- rigueur et précision
- curiosité pour la branche horlogère

Télécharger  
fiche/PDF



## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les horlogers ont de bonnes perspectives d'emploi dans différents secteurs de l'entreprise (laboratoire, production, ...). De plus, avec l'expérience, ils peuvent accéder à des postes à responsabilités et être amenés à travailler au sein des services après-vente (SAV) d'entreprises ou de magasins en Suisse et dans le monde.

## PERFECTIONNEMENT

La formation d'horloger/ère offre de nombreuses perspectives de formation complémentaire dans les différentes Ecoles supérieures (ES) et Hautes écoles spécialisées (HES) de Suisse romande. Pour l'accès aux HES, la maturité professionnelle est requise.

Exemples de formation possible:

- Technicien/ne en microtechniques (niveau ES)
- Ingénieur/e en microtechniques (niveau HES)

## ADRESSES DES ÉCOLES

CEJEF - Centre jurassien d'enseignement et de formation - Division technique  
Cité des Microtechniques, 2900 Porrentruy  
Tél. 032 465 35 53 [www.cpp.ch](http://www.cpp.ch)

CFP - Centre de Formation Professionnelle Biel-Bienne - Lycée Technique  
Rue de la Gabelle 18, 2500 Bienne 4  
Tél. 032 344 38 11 [www.bbz-biel.ch/formation/lycee-technique](http://www.bbz-biel.ch/formation/lycee-technique)

CFPT - Centre de formation professionnelle technique - Ecole d'horlogerie  
Route du Pont-Butin 43, 1213 Petit-Lancy 1  
Tél. 022 388 87 09 [www.geneve.ch/po/cfpt/horlogerie.asp](http://www.geneve.ch/po/cfpt/horlogerie.asp)

CIFOM - Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises  
Ecole technique (ET), Rue Klaus 1, 2400 Le Locle  
Tél. 032 886 32 32 [www.cifom.ch/et](http://www.cifom.ch/et)

ETVJ - Ecole Technique de la Vallée de Joux  
Rue G.-H. Piguet 41, 1347 Le Sentier  
Tél. 021 557 43 00 [www.etvj.ch](http://www.etvj.ch)

ZeitZentrum Uhrmacherschule Grenchen  
Sportstrasse 2, 2540 Granges  
Tél. 032 654 27 00 [www.zeitzentrum.ch](http://www.zeitzentrum.ch)

## INFORMATIONS UTILES

Portail d'informations générales sur la formation et sur les places d'apprentissage:  
[www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)

Pour les futurs apprentis:  
Offices ou Services de la formation professionnelle cantonaux,  
[www.ofp.formationprof.ch](http://www.ofp.formationprof.ch)

Pour les entreprises:  
Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP),  
Service Formation professionnelle, [www.cpih.ch](http://www.cpih.ch)

Visionnez la vidéo!  
[www.cpih.ch/video](http://www.cpih.ch/video)



Source: CP - 2015